

Paris, le 27 avril 2021



Covivio Hotels envisage une augmentation de capital d'environ 250 M€

Covivio Hotels, filiale à 43,5% de Covivio dédiée à l'investissement hôtelier, envisage de lancer dans les prochaines semaines une augmentation de capital d'environ 250 M€ avec maintien du droit préférentiel de souscription¹, sous réserve des conditions de marché.

L'ensemble des principaux actionnaires de Covivio Hotels, membres du Conseil de Surveillance et représentant environ 97% du capital social de la société, se sont d'ores et déjà engagés à souscrire à cette augmentation de capital à titre irréductible à hauteur de leur quote-part respective à un prix maximum par action de 16€ (le prix définitif sera fixé par le Gérant de Covivio Hotels en fonction des conditions de marché). Covivio s'est également engagé à souscrire à titre réductible la part résiduelle du capital (3%).

L'accélération des campagnes de vaccination en Europe et les premières annonces de plans de déconfinement, notamment au Royaume-Uni, laissent entrevoir un début de redémarrage de l'activité. A ce titre, le rebond important des taux d'occupation des hôtels en Chine et aux Etats-Unis montre la capacité de redémarrage rapide de l'activité hôtelière, une fois la crise sanitaire résorbée.

Convaincu des fondamentaux solides du marché hôtelier européen, Covivio Hotels prépare avec cette opération la reprise de l'activité. Tout en renforçant et optimisant son bilan, la société se donne les moyens de saisir les opportunités d'investissement qui pourraient se présenter.

« L'hôtellerie a constamment montré sa formidable capacité de rebond et d'adaptation. L'envie et le besoin de voyager sortiront renforcés de cette période difficile. Avec 6 Md€ de patrimoine répartis sur une douzaine de pays en Europe, nous sommes aujourd'hui le leader européen de l'immobilier hôtelier. Aux côtés de nos opérateurs partenaires, et avec cette augmentation de capital, nous préparons la reprise, afin de consolider notre présence sur ce marché », indique **Dominique Ozanne**, Directeur général de Covivio Hotels².

« Cette augmentation de capital, soutenue par l'ensemble des actionnaires, démontre la confiance dans la capacité de la société à bénéficier de la reprise et poursuivre son développement. Elle témoigne aussi de notre culture partenariale qui vise à construire des liens durables avec nos différentes parties prenantes, notamment nos partenaires financiers qui nous accompagnent dans la durée », indique **Christophe Kullmann**, président du Conseil de Surveillance de Covivio Hotels et Directeur général de Covivio.

² A compter du 1^{er} juillet, Tugdual Millet remplacera Dominique Ozanne comme DG de Covivio Hotels : CP-Nominations



covivio.eu
Suivez-nous sur Twitter @covivio_
Et sur les réseaux sociaux











¹ Sous réserve de l'obtention de l'approbation du Prospectus par l'AMF

COVIVIO HOTELS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Relations Presse

Géraldine Lemoine
Tél: + 33 (0)1 58 97 51 00
geraldine.lemoine@covivio.fr

Laetitia Baudon Tél: +33 (0)1 44 50 58 79 laetitia.baudon@shan.fr

Relations Investisseurs

Paul Arkwright
Tél: + 33 (0)1 58 97 51 85
paul.arkwright@covivio.fr

Quentin Drumare Tél: +33 (0)1 58 97 51 94 quentin.drumare@covivio.fr



A PROPOS DE COVIVIO HOTELS

Covivio Hotels est spécialisé dans la détention de murs d'exploitation dans le secteur de l'hôtellerie. Société d'Investissements Immobiliers Cotée (SIIC), partenaire immobilier des grands acteurs de l'hôtellerie, Covivio Hotels détient un patrimoine d'une valeur de 6,5 Md€ (à 100% à fin 2020). Covivio Hotels est noté BBB+ / perspective Stable par Standard and Poor's.



A PROPOS DE COVIVIO

Forte de son histoire partenariale, de ses expertises immobilières et de sa culture européenne, Covivio invente l'expérience utilisateur d'aujourd'hui et dessine la ville de demain.

Acteur immobilier de préférence à l'échelle européenne, Covivio se rapproche des utilisateurs finaux, capte leurs aspirations, conjugue travailler, voyager, habiter, et coinvente des espaces vivants.

Opérateur européen de référence avec 26 Md€ de patrimoine Covivio accompagne les entreprises, les marques hôtelières et les territoires dans leurs enjeux d'attractivité, de transformation et de performance responsable.

Construire du bien-être et des liens durables telle est ainsi la Raison d'être de Covivio qui exprime son rôle en tant qu'opérateur immobilier responsable auprès de l'ensemble de ses parties prenantes : clients, actionnaires et partenaires financiers, équipes internes, collectivités, générations futures. Par ailleurs, son approche vivante de l'immobilier ouvre à ses équipes des perspectives de projets et de parcours passionnants.













COVIVIO HOTELS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avertissement

Le présent communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de droit de souscription ou de valeurs mobilières de Covivio Hotels (la "Société") dans un quelconque pays. Les informations du présent communiqué sont présentées à titre d'information uniquement et ne prétendent pas être complètes et aucune personne ne pourra se fonder à quelque titre que ce soit sur l'information contenue dans le présent communiqué ou son caractère précis ou complet.

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017 (tel que modifié le «Règlement Prospectus»). Les investisseurs potentiels sont invités à lire le prospectus lorsque celui-ci sera publié avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les valeurs mobilières. L'approbation du prospectus par l'AMF ne devra pas être considérée comme un avis favorable des valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. S'agissant des États membres de l'Espace économique européen (autres que la France) (chacun étant un « État Concerné »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États Concernés. Par conséquent, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats Concernés, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 1 (4) du Règlement Prospectus ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la société d'un prospectus au titre de l'article 3 du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans ces Etats Concernés.

La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée par et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« authorised person ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement aux personnes situées au Royaume-Uni, (i) qui sont des investment professionals répondant aux dispositions de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'amendé) (l'« Ordonnance »), (ii) qui sont des personnes répondant aux dispositions de l'article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations, etc. ») de l'Ordonnance ou (iii) à toute autre personne à qui le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii) et (iii) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Tout investissement ou toute activité d'investissement en relation avec le présent communiqué de presse est réservé aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé que par ces personnes. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. En ce qui concerne le Royaume-Uni, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues sans la publication d'un prospectus au Royaume-Uni ou une dispense de cette publication en vertu du règlement (UE) 2017/1129 tel que modifié, car il fait partie du droit interne du Royaume-Uni par en vertu de la loi de 2018 sur l'Union européenne (retrait) (« UK Prospectus Regulation »). Par conséquent, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui sont des «investisseurs qualifiés» au sens de l'article 2, point e), du règlement britannique sur les prospectus. Le présent communiqué ne peut être publié, distribué ou diffusé aux États-Unis (y compris leurs territoires et possessions).

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constitue pas une offre ni une sollicitation d'achat, de vente ou de souscrire des valeurs mobilières de la Société aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction dans laquelle l'opération pourrait faire l'objet de restrictions. Des valeurs mobilières ne pourront être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'un enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié (le « Securities Act ») qu'à travers un régime d'exemption ou dans le cadre d'une opération non soumise à une obligation d'enregistrement au titre du Securities Act. Les titres financiers de la Société n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du Securities Act et la Société n'a pas l'intention de procéder à une offre au public aux États-Unis.









